

## Règlement des Boucles d'USSEAU

Date de l'épreuve : dimanche 23 mars 2025

Intitulé exact de l'épreuve : les Boucles d'USSEAU

Association organisatrice : Comité des fêtes et des loisirs USSEAU 79

### Parcours de 5 km et 10 km :

Les Boucles d'USSEAU seront ouvertes à tous, licenciés ou non, sous réserve des limites d'âges (14 ans dans l'année pour le 5 km et 16 ans pour le 10 km). Les parcours débutent rue des compagnons à USSEAU.

Le départ est fixé à 9h30 pour les deux parcours.

La chronométrie sera faite par chamoischrono avec puces électroniques aux chaussures (toute perte de puce sera facturée 20€ au coureur). Les résultats seront affichés sur place, disponibles sur onsinscrit.com avec un QR CODE, sur facebook (Comité des fêtes et des loisirs USSEAU 79), CDR 79 et sur chamoischrono.fr.

### Règlement de course :

Le 5km est accessible à partir de la catégorie minime (20010-2011).

Le 10km est accessible à partir de la catégorie cadet (2008-2009).

Pour les mineurs, une autorisation parentale de participation ainsi qu'une attestation de santé doivent être rempli par le(s) représentant(s) légal (aux). Elles sont obligatoires et disponibles sur la page d'inscription en ligne <https://boucles-usseau-2025.onsinscrit.com/accueil.php>.

Les coureurs sans dossard sont interdits sur le parcours. Le dossard doit être visible pendant la totalité de l'épreuve. Aucun participant sans dossard ne sera autorisé à franchir l'arrivée.

La course n'est pas ouverte aux athlètes handisport au sens de la réglementation FFA.

### Inscriptions :

Les inscriptions se feront sur le site [onsinscrit.com](https://boucles-usseau-2025.onsinscrit.com/accueil.php) (lien QRcode sur l'affiche ou <https://boucles-usseau-2025.onsinscrit.com/accueil.php>) jusqu'au vendredi 21 mars 20h. Inscriptions « sur place » possible, voir chapitre « retrait des dossards ».

Tout coureur désirant obtenir un dossard devra fournir pour l'inscription :

\*Licenciés FFA : **photocopie de la licence en cours de validité.**

\*Parcours Prévention Santé (PPS FFA) : **disponible sur le site <https://pps.athle.fr/> il remplace le certificat médical.**

\*Non licenciés ou autres fédérations sportives : **photocopie d'un certificat médical datant de moins de un an au jour de l'épreuve mentionnant : absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition ou de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition.**

### Tarifs :

Le montant de l'inscription est de 5€ sur le 5km, 10€ pour le 10km (si inscription en ligne, frais d'inscription sur le 0.5€ pour le 5km et 1€ pour le 10km). Toute inscription sans règlement ne sera pas prise en compte.

Majoration de 2 € pour toutes inscriptions sur place.

### Retrait des dossards :

\*Le samedi 22 mars de 14h à 17h **au magasin Terre de Running** (88 rue du Fief d'Amourettes, 79000 NIORT).

\*Le dimanche 23 mars de 8h00 à 9h15 **sur place** (salle polyvalente USSEAU, 3 rue des écoles, 79210 Val-du-Mignon).

Inscriptions sur place possibles (majoration de 2€) le samedi (chez Foulée) et le dimanche (sur place) **jusqu'à 9h00 maximum.**

### Vestiaires et douches :

Vestiaires et douches disponibles aux coureurs au stade de foot.

### Récompenses :

Les 3 premiers hommes et femmes sur chaque course, le club le plus représenté et le et la plus jeune participant (e).